CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36680** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1988

Raison sociale : SARL MUNARI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 228 000

238 ALLEE DU CHATEAU
74310 LES HOUCHES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LES HOUCHES

Siret : 345 072 318 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8400708

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.260166

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.260166

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/10/2026

Téléphone : 04 50 54 51 74 **Fax :**

Portable : 06 11 56 14 36

Responsabilité légale :
NICOLAS MUNARI GÉRANT

Site Internet : munari-btp.com

E-mail : sarl.munari@gmail.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 178 107 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	12	14/11/2024
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		23/09/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	12	23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.